

Leudelange, le 7 octobre 2019.



A Madame la Ministre de l'Intérieur,

A Mesdames,
Messieurs les Bourgmestres des Communes syndiquées
du syndicat intercommunal SIDOR.

Madame la Ministre,

Madame le Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article 14 (alinéa 2) de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous avons l'honneur de vous faire parvenir une copie de la convocation pour la réunion du comité du SIDOR fixée au lundi, 21 octobre 2019.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.

Annexe : copie de la convocation Comité (21 octobre 2019).

Leudelange, le 7 octobre 2019.

SIDOR

COPIE

A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

Lundi, 21 octobre 2019 à 08,30 heures
dans la salle de conférence au rez-de-chaussée
de l'immeuble administratif du SIDOR

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Rapport de vérification du bilan 2018 et prise de position du Bureau – approbation ;
3. Devis relatif au projet de démontage du broyeur – approbation ;
4. Devis relatif au projet chauffage urbain (projet VDL, ici frais à charge du SIDOR) – approbation ;
5. Tarifs d'incinération 2020 – approbation ;
6. Budget rectifié 2019 et budget 2020 – approbation ;
7. Informations :
 - a. Campagne de sensibilisation 2020.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN



Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.

